



Société anonyme au capital social de 499 444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE PAPIERS GRAPHIQUES
DU 16 NOVEMBRE 2023**

Ordre du jour :

- *Présentation pour avis* du projet de campagne de communication nationale relative à la lutte contre les déchets abandonnés ;
- *Présentation pour avis* du projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri ;
- *Présentation pour information* du bilan 2023 des campagnes de communication, d'information et de sensibilisation.

I. Registre de présence

Le 16 novembre 2023, à 10h00, les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 3 novembre 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia Basclet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- M. Jean-Marie Nusse, titulaire, représentant de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) ;
- Mme Angela Belhadj, suppléante, représentante de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Mme Lise Olsina, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Est absent :

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Le représentant de l'Alliance Recyclage.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Le représentant France Nature Environnement (FNE) ;
- Le représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Aurélie Imbert, Responsable campagnes nationales, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres du Comité et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

M. Jean-Marie Nusse préside la réunion en sa qualité de Président du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de la Société (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion du Comité (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur les projets soumis à son avis.

II. Saisine pour avis

1) Présentation pour avis du projet de campagne de communication nationale relative à la lutte contre les déchets abandonnés

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo d'approuver le projet de campagne de communication nationale relative à la lutte contre les déchets abandonnés.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Avec quatre (4) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve le projet de campagne de communication nationale relative à la lutte contre les déchets abandonnés.

2) Présentation pour avis du projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo d'approuver le projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Jean-Marie Nusse

**Président du Comité des Parties
Prenantes**

*Jean-Marie Nusse, Union
Française des Industries des
Cartons, Papiers et Celluloses*

B Bohain

Scrutateur

*Bertrand Bohain,
Intercommunalités de France*